

L'OPPOSITION DÉMOCRATIQUE

LIBERTÉ POUR

EN TURQUIE!

STOP ERDOGAN

MANIFESTATION

SAMEDI 10 DECEMBRE 2016 · 14H · PL. NEUVE · GENEVE
JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS HUMAINS

**LIBERTÉ POUR TOUS LES DÉPUTÉS DU HDP! LEVÉE IMMÉDIATE DE L'INTERDICTION
QUI PÈSE SUR 1490 ONG, NOTAMMENT LES ASSOCIATIONS DE FEMMES!**

Venez nombreuses et nombreux pour dénoncer la répression politique massive contre l'opposition démocratique en Turquie, le mouvement politique kurde, les ONG, dont les associations de femmes, et contre la liberté des médias. Unissons nos voix pour dénoncer le silence de la Suisse et de l'Europe qui contribue à renforcer la dictature d'Erdogan.

Dans la nuit du 3 au 4 novembre 2016, un coup d'Etat a été commis contre la volonté politique du peuple kurde en Turquie. Un putsch politique a été perpétré lorsque la police turque a forcé les portes des domiciles de 12 députés du HDP (Parti démocratique des Peuples, troisième force politique du pays), parmi lesquels ses co-présidents, et procédé à leur arrestation.

Le 7 novembre, Erdogan a déposé des plaintes pénales contre tous les membres du groupe CHP (Parti républicain du peuple) au Parlement turc avec le prétexte que la plus grande force oppositionnelle du pays l'avait diffamé.

Le 12 novembre 2016, le gouvernement turc a interdit 370 ONG qui luttent pour le respect des droits humains,

soutiennent les victimes de violence et s'engagent pour la culture des Kurdes et d'autres minorités. Entre autres, toujours sous prétexte de l'Etat d'urgence, ce sont toutes les associations de femmes qui ont été interdites en Turquie. Les forces de sécurité de l'Etat turc ont posé des scellés et fermé les locaux du KJA (Congrès des femmes libres) à Diyarbakir. C'est une atteinte directe aux droits des femmes et une grave remise en question des acquis et du travail mené par les mouvements autonomes des droits des femmes.

Mi-novembre, les autorités judiciaires ont licencié 203 juges et procureurs, invoquant leurs liens supposés avec l'organisation de l'imam turc Fetullah Gülen. Les universités sont également privées de leurs compétences d'élire leurs propres recteurs.

« Une fois de plus, le principe selon lequel « la souveraineté appartient sans exception au peuple », inscrit en grosses lettres sur la façade de l'Assemblée nationale turque, a été piétiné. Dans la Turquie d'aujourd'hui, la souveraineté n'appartient d'aucune manière au peuple, elle a été confisquée par le président turc Recep Tayyip Erdogan, par l'administration de son parti, l'AKP, et par sa police répressive. Le HDP représente le seul obstacle politique réel face au règne du parti et de la pensée uniques en Turquie. » (Communiqué du HDP concernant l'arrestation de ses député·e·s).

L'administration de l'AKP a profité du coup d'Etat manqué du 15 juillet, qui lui a servi de prétexte pour engager une campagne contre l'opposition démocratique, le mouvement politique kurde, contre les organisations de femmes et contre toutes les voix d'opposition dans les médias et à l'université. La Turquie post-15 juillet n'est plus gouvernée par l'Etat de droit qui a tout simplement été anéanti, mais par des décrets lois (Kanun Hükmünde Kararname - KHK) qui sont la « constitution d'Erdogan ».

La Turquie est en pleine négociation pour son adhésion à l'Union européenne, mais sa politique totalitaire et liberticide la place sur un chemin effrayant, celui de la guerre civile et des ravages qu'elle engendre. Des parlementaires et des maires représentant la volonté des électeurs·trices sont pris en otage ; des administrateurs désignés par le gouvernement remplacent les maires destitués ; les médias d'opposition, qui sont la voix et l'oreille de la société, sont muselés ; les journalistes et les membres des réseaux associatifs sont arrêtés ; les universitaires et des fonctionnaires sont limogés en masse du jour au lendemain ; la société civile et les organisations féministes et féminines sont réprimées.

En 1994, l'arrestation des membres du mouvement politique kurde avait entraîné un conflit qui a causé la mort de milliers de personnes et le déplacement forcé de millions d'autres. Aujourd'hui, 22 ans après, la répression politique exercée contre le mouvement politique kurde et d'autres forces d'opposition ne fera qu'alimenter la guerre. Dans les années 90, la politique négationniste et guerrière turque avait contraint des centaines de milliers de Kurdes et de Turcs à se réfugier en Europe. Aujourd'hui, les Etats européens gardent le silence en raison des accords passés avec la Turquie concernant les réfugié·e·s. Cependant, la campagne actuelle de répression pourrait entraîner une vague de migration de millions de Kurdes et de Turcs vers l'Europe.

Pour ces raisons :

- Nous appelons le Conseil fédéral, le Conseil de l'Europe, l'OSCE et les Nations unies, à prendre des mesures pour mettre fin à ce coup d'Etat politique en Turquie ;
- Nous appelons les autorités suisses à ne pas se limiter à de simples déclarations et à prendre des mesures concrètes et effectives ;
- Nous appelons le Conseil fédéral à exiger la libération immédiate des politicien·e·s, des journalistes, des enseignant·e·s et des militant·e·s, retenus prisonniers arbitrairement ;
- Nous appelons le Conseil fédéral à exiger la levée immédiate de l'interdiction qui pèse sur les associations féminines et féministes en Turquie ;
- Le CICR et le Conseil de l'Europe doivent exiger de pouvoir visiter les prisonniers et prisonnières en attendant leur libération ;
- Le Conseil Fédéral doit demander à ce que la mission d'observation planifiée de longue date par l'ONU au sud-est du pays soit finalement acceptée par le gouvernement turc ;
- Nous appelons le Conseil Fédéral à donner mandat à l'officier de liaison, récemment nommé auprès de la Turquie, de rassembler les éléments de preuves relatifs aux crimes de guerres et aux atteintes graves aux droits humains perpétrés en Turquie et au Kurdistan ;
- La collaboration de la Suisse avec les services secrets turcs doit immédiatement être interrompue, et cela aussi longtemps que les droits humains ne seront pas garantis en Turquie et que l'autodétermination du peuple kurde sera traitée militairement et non politiquement ;
- Toute exportation de matériel de guerre et de minutions en provenance de la Suisse doit cesser, comme celle de tout matériel ou licences dont l'utilisation pourrait être détournée. Le Conseil fédéral doit mettre un terme à tout soutien apporté à l'industrie d'armement turque, jusqu'à ce que l'état de droit et la démocratie soient restaurés en Turquie.